

(fenêtrés sur .Nièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Dans la circulaire de rentrée 2014, les grands principes de la loi d'orientation sont déclinés, avec un accent mis sur la réduction des inégalités.

Mais la circulaire reste bien timide sur les conditions qui vont permettre aux enseignants de mettre en œuvre ces grands principes. L'adjonction d'annexes conçues comme des fiches-outils, en nombre pléthorique et reprenant souvent des évidences professionnelles, ne saurait suffire.

Quid, notamment, de la formation continue ?

Et du temps pour travailler en équipe et faire vivre cycles et liaisons ?

Quid de la nécessaire confiance dont les équipes enseignantes doivent bénéficier ?

Aujourd'hui, les enseignants sont laissés trop souvent seuls et soumis à une somme de prescriptions. On ne changera pas l'école uniquement avec la plateforme de formation à distance « Magistère » pour laquelle nous n'avons que peu de visibilité en termes de contenu, de fonctionnement et de déploiement.

Notre école a besoin d'enseignants formés, reconnus, exerçant leur métier dans des conditions satisfaisantes et sereines et rémunérés à la hauteur de leur niveau de qualification. La baisse du nombre d'élèves par classe, le renforcement conséquent des moyens de remplacement et de l'aide aux élèves présentant des difficultés sont aujourd'hui des nécessités incontournables.

Notre métier a aussi besoin de confiance et de temps dégagé pour les travaux pédagogiques, la rencontre avec les parents... Pour cela, l'organisation des 108 heures doit être revue, avec la fin des APC.

N°206
Mai 2014

<http://58.snuipp.fr>

Tél. : 03 86 36 94 46
Courriel : snu58@snuipp.fr

Sommaire : P.2 : carrière : mouvement, prérentrée, conditions de travail
P.3 : actu : emploi du temps, salaires
P.4 : métier : la médicalisation de l'échec scolaire

Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 23/05/2014



MOUVEMENT 2014 : GROUPE DE TRAVAIL LE 28 MAI, CAPD LE 6 JUIN



Pour un syndicalisme combatif!

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

FSU

BRÈVES

Le chiffre du mois :

2

Comme le nombre de collègues de la Nièvre qui avaient au 20 mai obtenu leur exeat (permutations manuelles).

D'ores et déjà, un départ a été acté, en échange avec la Saône-et-Loire, et l'autre exeat a été accordé au candidat au plus fort barème.

Insuffisant pour compenser les résultats catastrophiques des permutations informatisées (4 départs seulement) !

CAPD : des refus, toujours...

Lors de la CAPD du 18 avril, malgré nos nombreuses interventions, les demandes des collègues ont été la plupart du temps refusées. Ainsi, sur cinq candidatures à un congé de formation professionnelle, une seule a été acceptée. De même, aucun départ à une formation spécialisée n'interviendra encore cette année dans notre département. Remarquez, l'administration ne publiant même plus de circulaire, cela ne va pas inciter les collègues à postuler. Dans la même veine, sur trois candidats à la formation de psychologue scolaire, un seul partira. Pourtant, on en manque dans la Nièvre ! Enfin, les demandes de détachement dans le second degré sont également toutes refusées depuis plusieurs années. Les raisons invoquées invariablement pour justifier tous ces refus : le manque de moyens, financier (« *tout est mis sur la formation continue* » [sic]) et humain. Sur ce dernier point, l'IA-DASEN répète à l'envi que notre département sera en déficit d'enseignants à la rentrée prochaine. A vérifier...

Temps partiels : des restrictions

Tous les temps partiels ne seront pas systématiquement accordés cette année. Les nouvelles demandes sur autorisation seront sans doute refusées. Par contre, les renouvellements de demandes seront accordés, avant d'être sans doute revus l'année prochaine. Et ça continue...



297 collègues ont participé au mouvement cette année "plus ou moins" (!) selon l'administration, contre 263 l'an dernier, mais 320 en 2012, 357 en 2011, 397 en 2010. Le peu de possibilité de mutation du fait notamment des (nombreux) postes bloqués pour les stagiaires explique sans aucun doute la baisse du nombre de participants depuis deux ans. Pour mémoire, seuls 35 % d'entre eux avaient obtenu satisfaction l'année dernière.

Le prochain groupe de travail se tiendra mercredi 28 mai après-midi. Vous pourrez alors nous contacter (mel et téléphone) pour vérifier si votre barème et vos vœux ont bien été pris en compte.

Les résultats officiels seront connus le vendredi 6 juin à l'issue de la CAPD. Pour un meilleur suivi, continuez à nous envoyer votre fiche de contrôle syndical ou votre accusé réception.

MOUVEMENT :

RÉSULTATS OFFICIELS LE 6 JUIN

Après la vérification des bonifications le 20 mai, les résultats officiels du mouvement départemental 2014 seront officiellement connus le vendredi 6 juin, à l'issue de la CAPD.

e.mouvement, le site dédié du SNUipp-FSU 58

Le nouveau site « spécial mouvement » mis en ligne cette année par le SNUipp-FSU 58 semble plébiscité par les collègues. En témoignent les messages que nous avons reçus, les nombreuses connexions et fiches de contrôle postées. Conçu comme un outil d'aide pour les participants au mouvement, le site est consultable à l'adresse suivante : <http://e-mouvement.snuipp.fr/58>. N'hésitez pas à le visiter, à nous questionner et à remplir une fiche de contrôle directement en ligne. Ainsi, votre dossier sera suivi personnellement par les élus du personnel du SNUipp-FSU 58, et vous serez informés régulièrement, aux différentes étapes du mouvement 2014.

RENTRÉE REPORTÉE : LE RATRAPAGE, C'EST NON !

A l'occasion du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 16 mai, le ministre Benoit Hamon a officialisé le report de la prérentrée 2014 au lundi 1er septembre, et décalé la rentrée des élèves au mardi 2 septembre. S'il pensait faire plaisir aux professeurs des écoles après une journée de grève et de manifestations, c'est plutôt raté ! Il a surtout réussi à faire passer dans l'opinion publique les enseignants pour des tire-au-flanc ! Comme s'ils attendaient le jour de la rentrée pour lancer leur année scolaire. Pour le SNUipp-FSU, les personnels n'ont pas à faire les frais de ce dossier très mal géré par le ministère. Il n'est pas question de rattraper cette journée, et surtout pas le lundi 6 juillet 2015 ! Passé cet épisode déplorable pour l'image de l'école et des enseignants, il est maintenant temps de se recentrer sur le véritable enjeu : la lutte contre les inégalités scolaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL : ON AVANCE

Dans l'encart du « Fenêtres sur Nièvre » de février 2014 (disponible sur le site du SNUipp 58 dans la rubrique « conditions de travail »), nous vous informions que le CHS-CT avait comme outil principal la « visite de sites ». Après le lycée professionnel et le collège, au tour d'une école de faire l'objet d'une de ces visites.

Les délégués du personnel, accompagnés de Mme la secrétaire générale, de Mme l'Inspectrice pré-élémentaire et du conseiller départemental de prévention ont ainsi pu s'entretenir avec les professeurs des écoles de la maternelle Jules Ferry de Nevers. Ils ont aussi pu observer dans quelles conditions les collègues travaillaient. Deux axes du plan de prévention départemental étaient visés : les registres obligatoires et les troubles musculo-squelettiques (le mal de dos étant celui auquel on pense immédiatement en maternelle). Sur le premier point nous avons eu confirmation que des efforts restaient à fournir pour que les personnels soient mieux informés (et formés) pour utiliser ces registres efficacement dans l'objectif d'assurer leur sécurité et d'améliorer leurs conditions de travail. Après avoir répondu à quelques questions que nous avions préparées, des échanges intéressants ont permis de mieux appréhender la question des postures à adopter, du matériel à privilégier ou de l'agencement de la classe pour améliorer la santé physique des personnels. De nouvelles étapes sont nécessaires maintenant, mais les choses avancent.



	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30-10h30	français	français	Sciences et techno (1h30)	français	français
10h45-11h30	Récréation	mathématiques	E.P.S.	mathématiques	Mathématiques
13h30-14h30	Pause méridienne	Histoire-géo-Ed civ 1h	E.P.S.	Pause méridienne	Histoire-géo-Ed civ 1h
14h45-15h45	Récréation	Arts (40')	Arts (40')	Récréation	Arts (1h)
	Langue vivante 20'	Français 40' Langue vivante (20')	Français 40' Langue vivante (20')	Français 40' Langue vivante (20')	Sciences et tech (30') Langue vivante (20')

EMPLOI DU TEMPS : LE TEMPS DES INJONCTIONS

Dans la Nièvre, les temps d'animation pédagogique réservés aux emplois du temps ont suscité de nombreuses réactions parmi nos collègues. Qui ont le sentiment, une nouvelle fois, qu'on ne leur fait pas confiance.

Le SNUipp-FSU est demandeur de formation pour aider les collègues à appréhender les changements que la réforme des rythmes a induits sur leur pratique professionnelle. Nous le voyons bien aujourd'hui (et les délégués du personnel FSU en CHS-CT avaient alerté sur la question dès juin), la réforme des rythmes a provoqué des bouleversements dans la gestion du temps des élèves bien sûr, mais aussi et surtout des enseignants.

Du point de vue professionnel mais aussi personnel, beaucoup de choses ont dû être gérées par les professeurs des écoles et ils ont dû y faire face avec plus ou moins de succès, l'éclatement des situations n'ayant pas aidé à trouver une réponse collective. Une animation pédagogique axant sa réflexion sur l'élaboration des emplois du temps pouvait donc être une bonne réponse à un vrai problème.

Mais ceux qui ont construit cette animation ont-ils bien pris en compte la réalité du travail « ordinaire » de la classe ? Les propos ont été offensants et injonctifs.

Offensants puisqu'on nous a dit que nos emplois du temps n'étaient pas bons et ne devaient pas être écrits ainsi. Injonctifs puisqu'on nous a dit comment ils devaient l'être. En fin d'année et à la veille de la réécriture des programmes scolaires, demander de refaire les emplois du temps pour qu'ils soient uniformes et conformes ne semble pas être le signe d'une volonté de redonner confiance à la profession. Profession, rappelons-le, dont la formation continue est confisquée depuis plusieurs années maintenant.

Et c'est pourtant de confiance dont nous et l'institution avons besoin en ce moment. Les rares concessions obtenues sur le plan pédagogique et salarial, sur le plan des carrières et sur le temps de travail sont minorées systématiquement par les directives, consignes et autres injonctions. Finalement elles n'améliorent en rien nos conditions de travail, nos rapports sociaux (au sens large) et ont un impact sur notre santé.

Une fois encore, les enseignants doivent faire face seuls ; la confrontation entre les prescrip-

tions et le travail réel conduit les collègues à une gymnastique des plus risquées pour leur bien-être. Et quand la formation est remplacée par l'injonction, le travailleur est alors placé dans une situation d'exécutant qui ne croit guère à ce qu'il fait.

Ce qui se voulait être une formation sur les emplois du temps est venu en fait compliquer le travail alors que l'objectif était peut-être de le simplifier. Le management croit simplifier le travail réel, qui est en fait aseptisé pour se réduire à sa plus simple expression : atteindre le but fixé par l'administration, à savoir la mise en place coûte que coûte des nouveaux rythmes scolaires.

C'est à ce moment que le discours devient injonctif. Il est perçu alors par les personnels comme un déni de leur expertise. En effet, bien enseigner ne se réduit pas à appliquer un emploi du temps imaginé par quelqu'un d'autre dans sa propre classe. Nos emplois du temps sont complexes et élaborés en tentant de tenir compte de tous les paramètres liés aussi à LA classe (élèves, locaux, projets...).

Notre activité professionnelle, celle que nous pratiquons chaque jour, se trouve de ce fait rentrée, empêchée. Cette situation de déni des critères du travail bien fait, si elle dure, peut conduire à l'installation de pathologies durables dans les relations au travail. C'est une caractéristique des métiers de services.

Dans ce domaine professionnel, on a besoin en permanence d'un débat, d'un recul et d'une observation de et sur nos pratiques. S'ils ne bénéficient pas de cela, les enseignants feront un travail dans lequel ils ne se reconnaîtront pas, un travail dont ils ne seront plus fiers : ils ne prendront plus leur « travail à cœur ».

Heureusement deux choses permettent à la plupart des enseignants de continuer leur métier : l'attachement profond à leur mission au service des élèves et l'équipe de travail constituée par les enseignants d'une école. Travaillons à les garder intacts.

J. Derouault, avec E. Loctin et A-M. Doridot

BRÈVES

Salaires : discussion en juin

Pour défendre leur pouvoir d'achat, 25 % des enseignants nivernais étaient en grève jeudi 15 mai.

Le SNUipp, avec la FSU, poursuit ses actions, dans une démarche syndicale la plus large possible, pour contraindre le gouvernement à réorienter ses choix en matière économique et sociale.

C'était le sens de cette journée d'action et de grève dans la Fonction publique où la politique d'austérité se traduirait par un gel des salaires sans précédent pendant 7 années, de 2010 à 2017 ! Pour le SNUipp-FSU, c'est totalement inacceptable !

Si la ministre n'a pris aucun engagement sur la

valeur du point d'indice,

elle a confirmé que le gou-

vernement n'est pas insensible aux revendications exprimées

par les sept organisations syndicales de la Fonction publique. Elle a dû concéder, suite à cette mobilisation du 15 mai, une nouvelle réunion sur les salaires en juin. Il nous revient donc de continuer à faire pression pour obtenir gain de cause.

Un métier peu attractif

A l'issue des épreuves d'admission du concours exceptionnel, 10 % des postes ne sont pas pourvus. Un phénomène qui doit conduire le ministère à interroger les conditions de recrutement, de formation et l'attractivité du métier d'enseignant des écoles, lequel souffre notamment de salaires sans rapport avec le niveau de qualification. Un petit coup d'œil sur la fiche métier de l'Onisep peut expliquer ce phénomène : notre métier demande « une énergie redoublée, une bonne santé », y est présenté comme « fatigant physiquement et nerveusement » ou « préparer les cours et corriger les devoirs demande beaucoup de temps ». Et que dire des rares « voies d'évolution » proposées...



BRÈVES

Vous bénéficiez d'un dispositif « plus de maîtres que de classes », ou allez en bénéficier à la rentrée prochaine.

Dans la Nièvre, le comité de pilotage se doit de faire un bilan du dispositif, ce qui s'avère bien difficile avec des implantations et des fonctionnements fort disparates.

Le SNUipp-FSU organise le **mardi 10 juin**, de 9h30 à 16 heures, à Paris, une **journée de réflexions et de débats** réunissant des chercheurs, des enseignants pour débattre de la mise en place du dispositif dans les écoles. Pour échanger, mutualiser vos expériences, profiter de points de vue de chercheurs, analyser vos pratiques... Car rien ne peut se faire sans l'expertise des professionnels qui font l'école au quotidien. Ouvert à tou(te)s, inscriptions et renseignements auprès de la section départementale du SNUipp-FSU.



Socle, programmes : enfin consultés

La circulaire de rentrée, publiée au BO le 22 mai, indique également un calendrier des futures **consultations des enseignants**. Tout d'abord, des ajustements sur les programmes du primaire seront effectifs à la rentrée 2014. Ensuite, les enseignants seront consultés sur le socle et les nouveaux programmes de maternelle à la rentrée 2014. Une autre consultation sur les programmes de l'école élémentaire aura lieu début 2015.

Page 4

Réunion d'information syndicale du samedi 12 avril La médicalisation de l'échec scolaire, avec Stanislas Morel « LA PÉDAGOGIE N'EST PAS UNE DISCIPLINE LÉGITIME ? »

L'enseignement serait-il devenu quelque chose de trop sérieux pour être confié aux enseignants ? En paraphrasant Clémenceau qui disait que « la guerre est une chose trop grave pour être confiée à des militaires », Stanislas Morel, sociologue invité par le SNUipp-FSU 58, a planté le décor. Et dénoncé la médicalisation à outrance de l'échec scolaire.

C'est à un exposé passionnant que les participants à la réunion d'informations syndicales ont assisté le samedi 12 avril dernier à Nevers. En invitant Stanislas Morel, maître de conférences à l'université de Saint-Étienne, l'équipe du SNUipp-FSU 58 avait vu juste.

Dans son propos, le sociologue a dénoncé le transfert de légitimité pédagogique du monde enseignant vers d'autres spécialistes, en raison du retour en force des critères médicaux.

Aujourd'hui, les neurosciences cognitives apparaissent en effet comme les sciences dominantes. En choisissant de « caractériser les troubles spécifiques du langage » (la fameuse constellation des « dys » selon Morel, dyslexie, dysorthographe...), ils s'opposent aux sociologues qui estiment de leur côté que l'échec scolaire est en grande partie le résultat des inégalités sociales.

De ce fait, on assiste à une explosion démographique des professionnels du soin, qui n'arrivent même pas à répondre à la demande.



Comment expliquer cette médicalisation ?

Tout d'abord, les parents jouent un rôle décisif. En se présentant aux enseignants avec une ordonnance, ils « s'arrogent la légitimité médicale ». Et il est « plus glorieux d'invoquer des troubles spécifiques des apprentissages, ou une précocité, que de



reconnaître une déficience ou des difficultés dues à l'éducation », selon Stanislas Morel.

De même, la redéfinition de l'échec scolaire, avec le recentrage sur les savoirs fondamentaux (« on ne parle plus d'émancipation de l'élève » a noté justement un participant à la conférence), et les injonctions à l'individualisation et à la différenciation participent à cette médicalisation de l'échec scolaire. Surtout, « plus on va réduire les RASED, plus on va envoyer les élèves chez l'orthophoniste ». D'ailleurs, pendant le débat qui a suivi l'exposé de Stanislas Morel, un enseignant a reconnu que « c'est devenu plus rassurant pour des enseignants pas formés et sans RASED complet à leur disposition, d'être invité à externaliser la difficulté scolaire ».

Cette médicalisation traduit un double transfert de la légitimité pédagogique : des sciences humaines et sociales vers les sciences expérimentales (en gros de Roland Goigoux à Stanislas Dehaene), et des enseignants aux médecins. La relation avec ces derniers est inégalitaire et même la maîtrise pédagogique tend à échapper aux enseignants, avec en corollaire un danger : la perte de notre autonomie et de notre crédibilité. Face à cette dévalorisation du métier, il est urgent que les enseignants reprennent la main, et soient de nouveau reconnus comme des professionnels !

